Image not found or type unknown

Retard de paiement impot et aah et liquidation judiciaire

Par **angelo57**, le **04/09/2015** à **10:41**

bonjour,
j'avais une taxe d'habitation en retard 311 € et des taxes poubelles 350 € car je n'avais plus de salaire j'etais au rsa et maintenant reconnu travailleur handicapé avec l'aah 800 € pour moi et ma compagne les impots viennent de prelever sur mon compte au mois d'aout 311 € et 113 de la banque et la au mois de septembre 350 € et 113 de frais de banque en sachant que depuis 1 an je suis en liquidation judiciaire c'est impot remonte avant ma liquidation
est ce que les impots ont le droit de prelever ces taxes merci de votre reponse

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés